

Les listes nominatives de population à portée de clic

PAR BÉATRICE MAURY

Que vous soyez un chercheur étudiant la sociologie d'un bourg au XIX^e siècle, généalogiste successoral sur la trace d'héritiers oubliés ou simplement désireux de compléter votre arbre généalogique, vous trouvez votre bonheur dans les listes nominatives de population. Les Archives départementales de Lozère comblent enfin leur retard sur l'accès en ligne de ces précieux documents.

Cette opération a représenté un vaste chantier sur le point de s'achever : vous avez déjà accès par internet aux listes de plus de 58% de nos communes à partir des répertoires des archives communales en ligne. Et toutes séries confondues, en 2026 vous pourrez consulter sur notre site, via un formulaire de recherche, 2 122 listes comprises entre 1790 et 1975. Les années les plus récentes, de 1954 à 1975, restent uniquement accessibles sur l'intranet et non reproductibles.

Recenser tous les habitants

Depuis 1836, il était demandé aux communes de dresser, lors des recensements, un *État nominatif des habitants* renommé *Liste nominative* en 1881, complétant les dénombrements. Réalisés tous les 5 ans jusqu'en 1946 (sauf pour cause de guerre en 1916 et 1941), leur fréquence varie ensuite : 1954, 1962, 1968 et 1975. Après cette date, la confection de listes nominatives est interdite par la Commission nationale informatique et libertés (CNIL).

Les habitants sont recensés par foyer (ménage) et par ordre topographique, d'abord les bourgs par rue, puis les hameaux et enfin les maisons isolées (écarts). On comptabilise les maisons,

les ménages et les individus. Les personnes hébergées durablement dans la commune (militaires, pensionnaires, malades hospitalisés) sont comptées globalement, et parfois listées sur un état séparé.

Au final, on obtient à une date donnée, la photographie complète des habitants de la commune, y compris les femmes, les enfants et les étrangers, absents des autres documents sériels (listes électorales, recensement militaire).

Des collections incomplètes

Depuis 1836, ces documents sont établis en mairie en double exemplaire (commune/Préfecture), mais tous ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Les exemplaires envoyés à la Préfecture (collection Etat) ont été versés aux Archives et classés en série M (jusqu'en 1936) puis 2 W (à partir de 1946). Ils comptent de très grandes lacunes : aucune liste antérieure à 1911, ni pour l'année 1931 ! Entre 1946 et 1975, on déplore aussi beaucoup de manques.

Dans ce contexte, les listes conservées par les communes revêtent une importance considérable, ils représentent les seuls exemplaires existants entre 1836 et 1906, et selon les cas pour les années suivantes. Les mauvaises conditions de conservation en mairie de ces documents fragiles ont trop souvent entraîné des pertes avant leur entrée aux Archives. Nous poursuivons l'enrichissement de notre collection communale de listes (classée en E-dépôt) par une campagne de dépôts systématiques

menée auprès des communes. Ces documents déposés seront ensuite numérisés.

Exploiter les listes

Les listes nominatives permettent de trouver l'adresse d'une famille et de reconstituer la composition du foyer à une date donnée (avec dates et lieux de naissance, professions de chacun des membres toutes générations confondues et des domestiques présents).

L'année 1851 est la plus détaillée. Outre les « les maladies et les infirmités », elle indique la religion des habitants, information essentielle dans les Cévennes pour étudier la coexistence entre catholiques et protestants.

Pour des études globales, l'intérêt des listes s'avère multiple. Elles indiquent la répartition sociologique d'un village, ou d'une ville (rues commerçantes, quartier ouvrier ou bourgeois...). Elles montrent la présence des femmes et les métiers qu'elles exercent, en plus des ménagères qui travaillent avec leurs maris. Sur la longue durée, on peut analyser l'évolution de la population d'une commune vidée par l'exode rural dès les années 1860 ou visualiser l'impact de la saignée de la Grande Guerre en comparant les données de 1911 et 1921.

Nos lecteurs sont bien conscients de la richesse de ces documents et nous sommes heureux de pouvoir les mettre à disposition en ligne en attendant peut-être de proposer dans quelques années l'indexation nominative. Mais c'est une autre histoire....